

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Fête-Dieu

La solennité de la Fête-Dieu est maintenant transférée au dimanche dans l'octave. Cependant, il y a encore obligation d'entendre la messe ce jour-là ; mais, ce devoir une fois accompli, il est permis de travailler comme aux autres jours de la semaine.

Nous devons, pendant la procession solennelle du Saint Sacrement, faire amende à Jésus-Christ, pour tous les outrages qui se commettent contre lui, demander de sanctifier les lieux par où il passe et les personnes qui les habitent, repasser dans notre esprit tout ce qu'il a fait pour nous et lui en témoigner notre reconnaissance.

De plus, assistons autant que possible à la bénédiction du Saint Sacrement, qui a lieu tous les soirs pendant l'octave de la Fête-Dieu.

Une lettre de Mgr Langevin

La *Vérité* a reçu de Mgr Langevin une lettre remarquable, dans laquelle il fait connaître très clairement son attitude sur la question scolaire de Manitoba.

Nous croyons opportun d'en reproduire les principaux passages :

« La question de nos écoles n'est pas une question de race ou de religion ou de convictions personnelles ; c'est une question de justice et d'équité ; c'est une question sociale au plus haut point. Ce n'est plus une question politique, mais une question vitale pour la Confédération canadienne. »

« Mon devoir comme représentant des catholiques du Manitoba, est de réclamer simplement nos droits scolaires ; il ne m'appartient pas de les sacrifier. « *Depositum custodi* ». Certes, nous voulons bien nous entendre avec nos gouvernants, mais jamais au prix de nos libertés scolaires. »

L'ordre-en-conseil du gouvernement d'Ottawa est l'écho de la parole royale et il ne peut laisser indifférents de loyaux sujets de sa Majesté.